

Les industries de santé sont-elles stratégiques pour la France ?

Quelles propositions de réformes ?

Sommaire

Accueil Marc de GARIDEL, Président du G5 Santé	2
Ouverture François LEMOINE, Conseiller Santé de Thierry MANDON	3
Comment renforcer la place du savoir-faire français en santé à l'international ? Quelle place pour la diplomatie économique ?	4
Innover en France : quel rôle pour les partenariats public/privé ? Comment créer la confiance nécessaire ?	9
Comment préserver et développer la production de produits de santé en France ?	14
Quelles réformes pour le système de santé de demain ?	19
Conclusion Pascal FAURE, Directeur Général des Entreprises, MINEFI	26

La journée est animée par Eric BRUNET, Journaliste sur RMC et éditorialiste sur BFM TV, et Marc de GARIDEL, Président du G5 Santé.

Accueil

Marc de GARIDEL

Président du G5 Santé, Vice-Président de l'EFPIA, Vice-Président du Comité Stratégique de Filière des Industries et Technologies de Santé

Marc de GARIDEL

Bonjour à tous, je suis très heureux de vous accueillir au sein de l'Institut Imagine, qui illustre parfaitement l'excellence de la recherche française.

Le G5 organise régulièrement des Rencontres mais cette édition s'inscrit dans un contexte particulier, compte tenu de la proximité des élections présidentielles. En tant que think tank, nous avons décidé de rédiger un livret blanc, que nous vous distribuerons dans le courant de la journée. Quelques-unes de nos propositions seront évoquées lors de la dernière table ronde.

Sans plus attendre, je vous propose d'aborder notre ordre du jour.



Ouverture

François LEMOINE

Conseiller Santé de Thierry MANDON, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Je vous prie d'accepter les excuses de Thierry Mandon, qui n'a pas pu être présent, mais je vais essayer de me faire son porte-parole, en rappelant combien il est attaché aux questions liées à la recherche et à l'innovation, au renforcement des liens entre la recherche académique et les partenaires industriels, ainsi qu'à la mise en œuvre de mesures de simplification et d'accélération des transferts technologiques.

Le secteur de la santé traverse actuellement une révolution, du fait de l'apport du numérique et des techniques de séquençage à haut débit, du développement de robots et des dispositifs médicaux et de l'acquisition d'un volume considérable de données qu'il va falloir apprendre à gérer et à utiliser. Ces évolutions majeures ont des conséquences sur les patients et sur leurs relations avec les soignants. Elles imposent de revoir la formation des professionnels de santé et de repenser l'organisation des soins.

La France dispose d'une recherche d'excellence, comme en témoigne l'attribution de plusieurs prix Nobel ou prix Albert-Lasker au cours des dernières années. Le taux de succès des demandes de financements ERC déposées par les chercheurs français est l'un des plus élevés d'Europe. Des organismes comme le CEA, le CNRS ou l'INSERM sont classés parmi les premiers mondiaux. La transformation des découvertes scientifiques en innovations médicales accessibles aux patients se heurte toutefois à des obstacles. Le dialogue entre tous les acteurs doit être facilité et renforcé, notamment par le biais de partenariats entre le public et le privé.

Face à ces bouleversements, le gouvernement n'est pas resté inactif. Depuis la loi Allègre, les dispositifs d'aide à la valorisation de la recherche biomédicale ont été renforcés. Les programmes d'investissements d'avenir ont permis de dynamiser le secteur de la santé et de soutenir l'innovation. Le Crédit Impôt Recherche constitue également un facteur d'attractivité pour la France. Au total, plusieurs milliards d'euros ont déjà été mobilisés et ces efforts seront poursuivis. Des mesures de simplification ont en outre été mises en œuvre, comme la création d'un portail unique pour les appels à projets, et des engagements ont été pris pour permettre le raccourcissement d'un certain nombre de délais.

Le plan France Génomique 2025 représente une initiative majeure, tout comme la création de l'Institut national des Données de Santé (IDS). Toutes ces mesures convergent vers une même vision. Il s'agit de rendre notre pays plus attractif et plus compétitif. Les efforts doivent être poursuivis mais la recherche et l'industrie ne peuvent avancer l'une sans l'autre, ce qui suppose de créer un véritable climat de confiance.

Avant de conclure, je voudrais saluer la qualité des recommandations formulées dans votre livre blanc. Elles seront, j'en suis sûr, confortées par le rapport sur la médecine du futur rédigé par André Syrota et Olivier Charmeil.

Comment renforcer la place du savoir-faire français en santé à l'international ? Quelle place pour la diplomatie économique ?

Participant à cette table ronde :

- *Eric Bouteiller, Vice-Président Senior Médecine générale Asie Pacifique Ipsen et Président de RDPAC*
- *Laetitia Dufay, Chef du Pôle Secteurs prioritaires à l'international à la Direction Générale du Trésor, MINEFI*
- *Jean-Patrick Lajonchère, Fédérateur Export pour la famille « Mieux se soigner »*
- *Olivier Laureau, Président de la Fondation Internationale de Recherche Servier et du Groupe Servier*
- *Frédéric Rossi, Directeur Général Délégué Export de Business France*
- *Agnès Romatet-Espagne, Directrice des Entreprises, de l'Economie internationale et de la Promotion du tourisme, DGM/DEEIT, MAEDI*

Eric BRUNET

Le secteur de la santé revêt une dimension stratégique. Ses performances devraient susciter la fierté de la France mais elles ne sont peut-être pas suffisamment mises en valeur. Qu'en pensez-vous, Olivier Laureau ?

Olivier LAUREAU

Nous observons une croissance extrêmement rapide de la demande dans le domaine de la santé. Pour y répondre, il faut favoriser l'innovation et encourager l'exportation du savoir-faire français dans tous les pays du monde. Grâce à la qualité de notre industrie, nous disposons d'un positionnement unique.

Eric BRUNET

Eric Bouteiller, pouvez-vous nous dire quelques mots sur les Clubs Santé ?

Eric BOUTEILLER

Je ne peux parler que du Club que je connais, en Chine. Lancé depuis pratiquement trois ans, il compte désormais 135 membres. Son rôle est de faciliter les échanges d'informations et de promouvoir l'offre française, en ayant une approche de « VRP ». L'enjeu est de permettre aux acteurs de gagner en visibilité et d'être ainsi en capacité de saisir toutes les opportunités. Depuis la Chine, la France apparaît très lointaine. Elle ne constitue au mieux qu'une province européenne.

Olivier LAUREAU

Les Clubs Santé interviennent auprès des représentations diplomatiques pour faciliter les contacts avec les autorités locales. Au lieu d'être isolés, ils nous permettent de défendre nos intérêts de manière groupée et de promouvoir nos solutions.

Eric BRUNET

Ces structures sont-elles nombreuses ?

Eric BOUTEILLER

Actuellement, elles sont huit.

Agnès ROMATET-ESPAGNE

J'ai participé à la création d'un embryon de Club Santé en Australie. Celui-ci s'était constitué pour nous adresser collectivement aux autorités locales et obtenir des explications sur ce que nous pensions être une forme de discrimination par rapport aux laboratoires américains dans la fixation des prix de remboursement.

La Direction dont j'ai pris la responsabilité au sein du MAEDI a été mise en place en 2012, à l'initiative de Laurent Fabius. Son objectif est d'être ouverte sur les entreprises, en leur permettant d'exprimer leurs difficultés en matière d'export et d'investissement et en faisant éventuellement le lien avec les autres Ministères concernés.

La santé est un secteur d'activité stratégique pour la France. Ses entreprises ont une taille critique et exportent massivement. Le pays attire également les investisseurs étrangers, qui le considèrent parfois comme une plateforme pour réexporter vers le reste de l'Europe ou vers des marchés tiers. Nous avons inventé les « *french doctors* ». Nous disposons d'un système de soins de grande qualité, qui est perçu comme tel à l'étranger. En voyageant, nous découvrons que nous conservons une forte réputation. Nous devons donc nous appuyer sur ces atouts pour peser dans les débats internationaux et préserver notre indépendance.

Jean-Patrick LAJONCHERE

Le Club Santé en Chine est devenu une référence, car il combine intelligemment les actions de lobbying et les réflexions de fond. Des structures du même type ont été créées en Corée, en Russie, au Mexique, au Brésil, en Algérie, en Turquie et en Italie. Elles sont en cours de constitution au Maroc et en Tunisie. Le Vietnam et Singapour sont également envisagés.

Pour que le dispositif fonctionne pleinement, nous devons encore progresser et notamment constituer un réseau des Clubs Santé.

Eric BRUNET

Avez-vous le sentiment que les Clubs Santé constituent un outil central pour améliorer la diffusion du savoir-faire français à l'international ?

Jean-Patrick LAJONCHERE

Ils font partie des solutions. Certaines entreprises, organismes de recherche ou établissements hospitaliers sont suffisamment réputés à l'international pour se présenter seuls mais ce n'est évidemment pas le cas de tous les acteurs. Beaucoup d'entre eux ont besoin de montrer qu'ils s'intègrent au sein d'un ensemble. Dans cette perspective, la création d'une marque est en réflexion. Le projet devrait aboutir avant la fin de l'année.

Eric BRUNET

Au regard de ce que nous sommes, est-ce que nous sous-performons à l'international ? Selon vous, la France occupe-t-elle la place qu'elle mérite ?

Jean-Patrick LAJONCHERE

Je pense que nous ne savons pas faire preuve du même pragmatisme que les Anglo-saxons.

Agnès ROMATET-ESPAGNE

La France est extrêmement performante dans le domaine de la santé mais ne sait pas forcément le mettre en valeur. Nous manquons parfois d'audace, comme si nous avions un peu peur de nous-mêmes. Ainsi, il nous a fallu plus d'un an pour mettre en place une offre de services destinés aux étrangers souhaitant venir se faire soigner dans notre pays. D'autres Etats sont très offensifs dans ce domaine, comme la Tunisie ou la Thaïlande.

Eric BRUNET

Peut-être sommes-nous confrontés à des freins réglementaires ?

Agnès ROMATET-ESPAGNE

En l'espèce, ce n'est pas le cas.

Eric BOUTEILLER

De mon point de vue, les avancées sont trop lentes. Nous parvenons néanmoins à nous doter progressivement d'outils capables de mieux promouvoir le secteur de la santé à l'international.

Olivier LAUREAU

Le G5 est avant tout un groupe d'entreprises qui ont décidé d'inventer et de produire en France pour exporter. L'un des principaux freins que nous rencontrons est le prix de référence. Les baisses appliquées au niveau national sont systématiquement répercutées sur l'ensemble des marchés. Ce mécanisme nous prive de recettes et pourrait nous conduire, pour les préserver, à privilégier le déremboursement.

Eric BRUNET

Comment fonctionnent les autres pays ?

Olivier LAUREAU

Beaucoup d'entre eux appliquent un prix facial avec des remises. Nous demandons qu'il en soit de même en France. Il s'agit de l'une des propositions du livre blanc. L'enjeu est de maintenir notre capacité d'innover, de conserver notre savoir-faire, y compris en termes de production pharmaceutique. Il est essentiel de ne pas perdre notre indépendance sanitaire. Sinon, le risque est à terme que l'évolution des dépenses de santé ne soit plus contrôlable. Nous avons la chance, grâce à notre innovation, de pouvoir occuper une place majeure dans le monde. Nous devons la saisir.

Laetitia DUFAY

Je ne peux que confirmer le caractère stratégique du secteur de la santé pour l'économie française.

Il est important que les acteurs français puissent se fédérer pour se développer à l'international et s'appuyer sur les services économiques et les opérateurs publics, comme Business France ou l'AFD.

Beaucoup d'outils de financement existent pour encourager l'export mais ils ne sont peut-être pas suffisamment connus, en particulier des PME et des ETI. Même s'ils ne sont pas spécifiques au secteur de la santé, la gamme est très vaste et permet pourtant de répondre à de nombreux besoins. Des réformes ont récemment été engagées pour les rendre plus accessibles et assouplir certaines contraintes qui existaient précédemment.

Frédéric ROSSI

La santé est l'un des trois principaux secteurs exportateurs en France, avec l'aéronautique et l'agroalimentaire. Le savoir-faire de ses entreprises, y compris les start-ups, est reconnu partout dans le monde.

Aujourd'hui, les exportations reposent toutefois principalement sur les grands groupes, qu'ils soient historiquement français ou étrangers mais implantés en France avec des sites de production importants. Peu de sociétés de taille moyenne parviennent à se projeter à l'international.

Business France propose une gamme complète de services pour dynamiser ces écosystèmes et accompagner les entreprises dans la conquête de nouveaux marchés.

Dans la santé, elles sont environ 800 à en bénéficier chaque année. Les résultats montrent que le dispositif fonctionne et permet de générer des courants d'affaires. Ces derniers se traduisent par des emplois sauvegardés ou créés en France.

Olivier LAUREAU

Les entreprises du secteur de la santé représentent près de 29 milliards d'euros à l'export. Elles affichent une balance commerciale positive de 9 milliards. Compte tenu de la croissance des besoins dans le monde, le potentiel est encore considérable.

Eric BRUNET

De quels modèles pourrions-nous nous inspirer pour accélérer ce développement ?

Olivier LAUREAU

Le G5 Santé a décidé de privilégier l'investissement en France mais nos entreprises sont régulièrement sollicitées par les autorités étrangères, qui leur demandent de produire localement en l'échange d'une plus grande visibilité. Or celle-ci nous manque cruellement dans notre pays. Nous parvenons encore à résister mais jusqu'à quand ? Les enjeux ne sont pas uniquement financiers. Nous avons besoin d'une vision de long terme.

Jean-Patrick LAJONCHERE

Le secteur des dispositifs médicaux est totalement abandonné. Il est composé d'une multitude de petites entreprises, qui n'ont pas forcément les moyens de se développer à l'international. Il existe cependant de belles réussites comme EOS Imaging, qui propose des appareils de radiologie à basses doses, selon une technologie issue des travaux du prix Nobel Georges Charpak.

Eric BRUNET

Olivier Laureau, quelle est la position de l'Etat par rapport à la mise en place du dispositif de prix facial ?

Olivier LAUREAU

L'Etat nous renvoie à la réglementation européenne. Pourtant, d'autres pays de l'Union appliquent le prix facial. Nous manquons d'un arbitre. Nous adressons à quatre ou cinq Ministères de tutelle. Le G5 Santé propose donc que le CEPS soit rattaché au Premier Ministre.

Eric BRUNET

J'imagine qu'il est compliqué d'être rattaché à plusieurs tutelles.

Eric BOUTEILLER

Cette situation est effectivement source de tensions. Le Ministère de la Santé a beaucoup de difficultés à sortir de sa mission de régulateur du système français. Je ne mets pas en cause la nécessité d'avoir un positionnement fort dans ce domaine. Néanmoins, elle ne nous facilite pas forcément la tâche à l'export.

Olivier LAUREAU

L'innovation est de plus en plus rapide. Il serait dommageable que la France sorte de la compétition mondiale pour des questions d'organisation administrative.

Eric BRUNET

De ce point de vue, les start-ups israéliennes constituent-elles un modèle ?

Laetitia DUFAY

J'ai récemment rencontré un certain nombre de start-ups innovantes lors d'un déplacement en Israël avec Axelle Lemaire. L'environnement est très favorable, notamment en ce qui concerne la gestion des droits de propriété intellectuelle et des brevets. Il existe une vraie capacité à attirer les investisseurs. La transformation des travaux de recherche en produits à commercialiser est également facilitée, grâce à des liens très étroits ente les acteurs.

Eric BRUNET

Le dispositif bureaucratique français et la multiplication des tutelles sont-ils des freins pour les industriels ?

Laetitia DUFAY

Je pense qu'il existe aussi une méconnaissance du système français de la part des investisseurs étrangers. Celui-ci soulève beaucoup de craintes, en termes de fiscalité, de politique d'emploi, etc. Tout n'est pourtant pas si simple, car ces contraintes s'accompagnent de contreparties.

Agnès ROMATET-ESPAGNE

L'important est de travailler ensemble, même si les interlocuteurs sont multiples. Tous les Ministères concernés se sont mobilisés pour améliorer l'attractivité de la France. Beaucoup d'initiatives ont été mises en œuvre en ce sens. Elles visent également à répondre à certaines difficultés que nous avons pu identifier. Nous avons par exemple obtenu des ressources supplémentaires pour l'ANSM, afin de réduire les délais d'instruction des demandes d'AMM. Des chantiers sont en cours en matière de fiscalité, de droit du travail, etc.

Olivier LAUREAU

Nous sommes tous convaincus de nos atouts. Face au développement des maladies chroniques, à l'émergence de nouvelles pathologies et au vieillissement de la population, les besoins mondiaux en matière de santé connaissent une forte croissance. Peu de pays sont aussi bien placés que la France pour y répondre. Nous devons travailler encore plus étroitement ensemble, afin de profiter pleinement de ce potentiel.

Innover en France : quel rôle pour les partenariats public/privé ? Comment créer la confiance nécessaire ?

Participent à cette table ronde :

- *Philippe Archinard, Président-Directeur Général de Transgene, Président de Lyon Biopôle et Président de BioAster*
- *Laurent Audoly, Directeur Général de l'Institut de Recherche Pierre Fabre et Directeur R&D*
- *Christian Béchon, Président-Directeur Général du LFB*
- *Emmanuel Canet, Président Recherche et Développement du Groupe Servier*
- *Stanislas Lyonnet, Directeur de l'Institut Imagine*
- *Pierre Meulien, Directeur de Innovative Medicines Initiative (IMI)*

Eric BRUNET

En France, les partenariats public/privé sont parfois vécus comme des rapprochements incongrus, voire peu convenables. Christian Béchon, quels sont les enjeux selon vous ?

Christian BECHON

La France dispose d'une excellente recherche académique mais des progrès restent à faire pour améliorer l'articulation entre le public et le privé et apporter plus rapidement les innovations auprès des patients. Dans son livre blanc, le G5 Santé insiste sur la nécessité de simplifier les modes de fonctionnement, au bénéfice de tous.

Emmanuel CANET

Au-delà de tous les outils qui peuvent être mis en place, le facteur humain est essentiel pour le rapprochement du public et du privé. La mobilité et les passerelles entre ces deux univers doivent être favorisées. Les bourses CIFRE pourraient par exemple être étendues aux postdoctorants. Pour renforcer l'écosystème, l'un des éléments importants est également d'être en capacité d'attirer des talents et de faire revenir les chercheurs qui sont, un temps, allés se former à l'étranger.

Eric BRUNET

Quel est votre degré de satisfaction vis-à-vis de la situation actuelle ?

Emmanuel CANET

L'appréciation doit se faire au cas par cas. Même si des mesures de simplification sont certainement nécessaires, nous pouvons toutefois mener d'excellents partenariats en France. Dès lors qu'il existe une ambition commune, nous pouvons travailler dans des conditions très satisfaisantes.

Eric BRUNET

Donc, vous considérez qu'il n'existe pas de freins structurels.

Emmanuel CANET

Je ne nie pas les difficultés mais l'enjeu est avant tout de mettre en relation des hommes et des femmes autour de projets de qualité.

Eric BRUNET

Dans une émission que j'anime à la radio, j'ai créé une rubrique intitulée « le Français de l'étranger ». Parmi les personnes qui m'appellent, beaucoup sont des chercheurs. Quand je leur demande pourquoi ils ont quitté la France, ils m'expliquent souvent qu'ils ont pris cette décision face à l'impossibilité de trouver un poste dans le public. Les opportunités en CDI sont rares et le dispositif Sauvadet empêche la réitération des CDD. Par conséquent, la seule solution est souvent de partir s'installer dans d'autres pays.

Christian BECHON

La crise budgétaire de l'Etat a réduit les ressources que ce dernier pouvait consacrer à la recherche publique. Néanmoins, je ne perçois pas la loi Sauvadet comme une régression sociale. Employer à vie des chercheurs en CDD ne me paraît pas non plus être une solution. Pour éviter ce gaspillage de ressources, l'une des pistes pourrait être de renforcer la collaboration avec l'industrie et de faciliter la mobilité vers le secteur privé.

Pierre MEULIEN

IMI est financé pour moitié par la Commission Européenne et pour moitié par l'industrie pharmaceutique. Ses ressources sont conséquentes, puisque 5 milliards d'euros ont été mobilisés sur 14 ans. Elles permettent de soutenir des projets associant le public et le privé. L'objectif est de favoriser ces interactions autour de thématiques prioritaires qui nécessitent de faire intervenir tous les acteurs. Des travaux sont en cours sur la maladie d'Alzheimer, la résistance aux antibiotiques, etc.

Eric BRUNET

Considérez-vous que cette culture partenariale existe en France ?

Pierre MEULIEN

La France dispose d'une recherche académique et d'une industrie excellentes mais elles ne parviennent pas toujours à travailler ensemble. Cette situation ne me semble pas être liée aux structures. Il faut surtout créer les conditions d'un dialogue et favoriser les rapprochements, grâce à des plateformes ou des forums.

Eric BRUNET

L'Institut Imagine est-il né d'un partenariat public/privé ?

Stanislas LYONNET

Oui, au travers d'une fondation de coopération scientifique. Celle-ci permet de rassembler tous les acteurs et de faciliter la mise en œuvre des projets. Nous avons pu constater que cette proximité ouvrait des perspectives que nous n'aurions jamais espérées.

Philippe ARCHINARD

Il existe peu de barrières entre les chercheurs et les industriels. Les grands groupes ont joué un rôle clef dans la structuration des écosystèmes et ont fait preuve d'un réel engagement citoyen. Il y a dix ans, beaucoup de projets étaient présentés comme des collaborations mais reposaient sur des relations de donneurs d'ordre à prestataires. La situation a beaucoup changé. Désormais, plus aucun acteur, quelle que soit sa puissance, ne peut travailler seul. La concrétisation des partenariats peut encore poser des difficultés. J'ai cependant l'impression que les tutelles en ont pris conscience et que des évolutions sont en cours dans ce domaine.

Eric BRUNET

Que pensez-vous de l'intervention de l'Etat ?

Philippe ARCHINARD

L'Etat est dans son rôle quand il définit une stratégie et suit l'utilisation des ressources publiques. Il l'est beaucoup moins lorsqu'il veut régir le fonctionnement des écosystèmes à la place des acteurs qui les composent. Les pôles de compétitivité ont été une réussite, car ils ont eu toute la liberté nécessaire pour se créer. A l'inverse, la mise en œuvre du programme d'investissements d'avenir s'est accompagnée de règles trop contraignantes.

Laurent AUDOLY

Nous avons connu des succès chez Pierre Fabre mais nous ne pouvons pas être satisfaits de la situation actuelle. La négociation de la propriété intellectuelle est une source de complications inouïes avec les laboratoires de recherche. Nous entrons dans des débats sans fin avec des juristes pour valoriser des innovations potentielles. Or dans la pharmacie, nous subissons une très forte attrition. Un projet qui entre en phase I a une chance sur dix d'aboutir sur le marché.

En Israël, le mélange des deux mondes est une évidence. Il en est de même aux Etats-Unis. La reconnaissance des chercheurs ne vient pas uniquement des publications. Ils ont tous créé des start-ups et connu des succès et des échecs. Nous devrions faciliter ce passage entre le public et le privé en France. De ce point de vue, il faut que nous changions d'attitude. Nous bénéficions d'un environnement extrêmement favorable.

Eric BRUNET

Quels sont les freins qui nous empêchent d'en profiter ?

Laurent AUDOLY

Nous avons trop peur de l'échec. Nous devons également revoir notre relation au temps et tenir compte de l'accélération du marché.

Eric BRUNET

Avez-vous des questions ?

Eric POSTAIRE, Cité du Médicament, Faculté de Pharmacie de Paris

L'innovation ne vient pas uniquement de la recherche. La création de structures issues de partenariat public/privé permet aussi de créer du dynamisme et de lancer un nouvel élan.

Laurent AUDOLY

Nous ne devons pas sous-estimer la notion de campus et la proximité géographique. Le rapprochement d'acteurs autour de problématiques qui les motivent peut parfois créer une certaine magie.

Christian BECHON

Nous ne manquons pas de structures mais nous devons admettre que les relations entre le public et le privé sont encore insuffisantes. Pour un chercheur, rejoindre l'industrie signifie abandonner son statut. Sa carrière dépend de ses publications, ce qui ne l'incite pas à créer des start-ups. Nous ne pouvons pas nier l'existence de ces barrières.

Brigitte LINDET, Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules de Bordeaux

Le fait que les chercheurs soient évalués uniquement sur les publications et le facteur d'impact constitue évidemment un frein au développement des partenariats public/privé. De ce point de vue, l'initiative TWB à Toulouse est une expérience intéressante. Ce modèle pourrait peut-être être mis en œuvre dans le domaine de la santé.

Philippe ARCHINARD

TWB est incontestablement une réussite. Ce type de structures vise à combler le vide que nous connaissons en France entre une recherche académique d'excellence et une industrie puissante. Il facilite la transformation des innovations et leur passage vers le marché. Pour les chercheurs, le problème reste la valorisation de ces activités dans leur carrière. Tant que ce frein n'aura pas été levé, nous aurons des difficultés à avancer.

Eric BRUNET

Il y a une dizaine d'années, je me souviens que certains Présidents d'universités refusaient de travailler avec des entreprises privées.

Brigitte LINDET

De ce point de vue, je pense que les évolutions ont été réelles au cours des dernières années. Aujourd'hui, les problèmes ne sont plus conceptuels mais relèvent uniquement de la gestion des carrières.

Laurent AUDOLY

Les relations ne posent généralement pas de problèmes entre les chercheurs et les industriels mais les structures de valorisation poursuivent leurs propres objectifs. Nous devons améliorer le fonctionnement de ce trinôme, d'autant que nous n'avons pas forcément les mêmes ressources que les entreprises pharmaceutiques anglo-saxonnes. Nous devrions disposer d'un cadre privilégié, qui nous permette de faciliter les transferts de technologies.

Stanislas LYONNET

A notre demande, Yves Lévy a accepté qu'une antenne d'INSERM Transfert soit installée sur le site de l'Institut Imagine. Nous devrions gagner en fluidité.

Nous avons par ailleurs lancé un master de bioentrepreneur. Dans ce cadre, nous allons faire travailler quatre trios d'étudiants, issus de Paris Descartes, de HEC et de l'X, autour d'une découverte de l'Institut Imagine et de sa valorisation. Le meilleur projet recevra un prix de 100 000 euros, financé par LBO France.

Christian PARRY, STAGO

Nous constatons des différences culturelles entre les chercheurs et les industriels. Ils ne s'inscrivent pas forcément dans les mêmes échelles de temps. Les enjeux de propriété intellectuelle peuvent aussi être source d'incompréhension, avec des tensions entre la nécessité de respecter le secret autour des projets et l'envie de les publier.

Pierre MEULIEN

Les Français, et plus largement les Européens, ont des réticences vis-à-vis du risque. Seuls les Etats-Unis et Israël le valorisent. Les raisons de cette situation seraient certainement à approfondir.

Philippe ARCHINARD

Notre problème n'est pas tant lié à la création d'entreprises, qui est très dynamique en France, qu'à notre capacité à faire grandir ces structures. Les Etats-Unis, et indirectement Israël, profitent de flux financiers que nous ne pouvons pas mobiliser.

Christian BECHON

Nous avons des atouts mais il nous manque un grand souffle. Celui-ci est malheureusement coupé par les restrictions budgétaires, la prévention des conflits d'intérêts poussée dans ses excès, l'hyperjuridisme autour de l'utilisation des données de

santé ou de la modification génétique des cellules humaines, etc. Nous devons avoir de l'ambition. Les propositions du G5 Santé vont, nous l'espérons, dans ce sens.

Eric BRUNET

Nous reviendrons sur le contenu de ce livre blanc lors d'une prochaine table ronde.

Comment préserver et développer la production de produits de santé en France ?

Participant à cette table ronde :

- *Francis Carré, Directeur Général de Mabdesign*
- *Pierre Charbonnier, Directeur Manufacturing & Supply Chain, bioMérieux*
- *Benjamin Leperchey, sous-directeur, Direction Générale des Entreprises, MINEFI*
- *Brigitte Lindet, Directrice de l'Ecole Nationale Supérieure de Technologie des Biomolécules de Bordeaux*
- *Bertrand Parmentier, Directeur Général de Pierre Fabre*

Bertrand PARMENTIER

Localiser la production pharmaceutique en France présente un bénéfice social, économique et médical. Aujourd'hui, le secteur totalise près de 100 000 emplois et s'affiche comme l'un des principaux exportateurs. Les membres du G5 Santé présentent une balance commerciale positive d'environ 9 milliards d'euros. Nous sommes toutefois confrontés à une dégradation de notre compétitivité.

Il y a quelques années, l'industrie pharmaceutique française occupait la première place. Notre pays n'est plus qu'au quatrième rang. Nous devons nous interroger sur les facteurs d'attractivité, qui incitent les investisseurs à privilégier un pays plutôt qu'un autre. Par rapport à nos concurrents européens, nous sommes pénalisés par le poids de la fiscalité. Les délais d'accès au marché sont également très longs.

Nous vivons de grandes ruptures. Historiquement, la pharmacie était essentiellement chimique. Or de plus en plus, les médicaments sont issus du génie biotechnologique. L'industrie française ne doit pas rester à l'écart de cette transformation, ne serait-ce que pour préserver ses emplois. Il est important qu'elle continue à développer une offre d'excellence, englobant la fabrication de produits de santé en France.

Marc de GARIDEL

Francis Carré, comment réagissez-vous à ces constats ?

Francis CARRE

La situation me semble assez préoccupante. Dans le domaine des biotechnologies, la production va de pair avec le développement. Si celui-ci échappe à la France, nous perdrons pratiquement toute la chaîne. Cet enjeu est majeur pour les prochaines années. Nous ne parviendrons à pérenniser nos sites industriels que si tous les acteurs, y compris les partenaires sociaux et les pouvoirs publics, se mobilisent.

Marc de GARIDEL

Brigitte Lindet, comment attirer de jeunes talents vers la production ?

Brigitte LINDET

Nous devons faire évoluer les mentalités et faire connaître ces métiers. La France souffre également d'un manque d'attractivité. Dans les écoles d'ingénieur, nous constatons que les jeunes veulent absolument partir à l'international. Ils y trouvent leur premier emploi et la majorité y poursuit ensuite sa carrière.

Les recrutements d'opérateurs et de techniciens sont également compliqués. Beaucoup de postes ne sont pas pourvus.

Nous devons travailler plus étroitement avec les industriels et construire ensemble des formations. Nous le faisons depuis quelques années avec Sanofi.

Marc de GARIDEL

Pierre Charbonnier, êtes-vous confronté à ces difficultés de recrutement ?

Pierre CHARBONNIER

Chez bioMérieux, 50 % de notre effectif de production se situe en France. Nous investissons massivement dans ce pays et nous avons la volonté d'y rester. Nos usines ont principalement une activité d'exportation, puisque le marché domestique ne représente qu'environ 10 % de notre chiffre d'affaires.

Les compétences dont nous avons besoin existent en France, avec des formations de qualité. L'environnement est globalement favorable mais maintenir la compétitivité de nos usines est de plus en plus compliqué, notamment par manque de flexibilité. Nous rencontrons beaucoup de difficultés pour recruter sur les métiers opérationnels. Compte tenu du taux de chômage en France, cette situation est très paradoxale.

Marc de GARIDEL

Benjamin Leperchey, comment permettre à la France de ne pas être distancée ?

Benjamin LEPERCHEY

Nous essayons de jouer sur tous les leviers. Des actions ont été engagées pour permettre à la France de conserver une recherche de haut niveau et de financer ses start-ups. En ce qui concerne la production, les indicateurs se sont effectivement dégradés. Ils traduisent une perte de compétitivité globale de l'industrie française. Le gouvernement a tenté d'y répondre avec le CICE mais avec un impact encore limité. Nous devons également travailler sur des aspects spécifiques au secteur de la pharmacie et accompagner la transformation de ce dernier. Les investissements s'inscrivant dans des cycles longs, nous devons être capables de rassurer sur la stabilité du cadre fiscal et social. Nous ne valorisons probablement pas suffisamment ce que nous réussissons à mettre en œuvre dans ce domaine. Un certain nombre de politiques publiques dépassent le cadre des alternances, comme le Crédit Impôt Recherche.

Le manque d'attractivité des métiers de l'industrie n'est pas spécifique à la pharmacie. L'organisation de journées « portes ouvertes » peut être une piste intéressante pour faire découvrir aux jeunes la réalité des usines et aller à l'encontre de certaines idées reçues.

Brigitte LINDET

Les visites d'usines ne sont pas suffisantes. Au contraire, découvrir des opérateurs et des techniciens en scaphandre ou dans des espaces confinés fait souvent peur aux jeunes. Les générations actuelles sont encore plus réticentes. Il faut prendre davantage de temps et leur faire réellement prendre conscience de l'intérêt de ces métiers, par des stages notamment.

Les jeunes veulent absolument vivre une expérience à l'international. Pour faciliter leur retour et éviter de perdre des compétences, ils pourraient le faire dans le cadre de stages de fin d'études. Beaucoup d'entreprises françaises disposent de sites à l'étranger. Elles pourraient les y accueillir, sans couper le lien avec la France. Quelques initiatives commencent à se mettre en place dans ce domaine.

Francis CARRE

Nous ne pouvons pas nier que les activités de production sont en recul. Nous essayons donc de redynamiser la filière, en rapprochant l'ensemble des acteurs et en

mettant l'accent sur les PME. L'objectif est de favoriser les échanges et de mutualiser certaines compétences. Nous souhaitons également créer des modules de formation, notamment dans le domaine technico-réglementaire, pour les mettre à disposition de l'interprofession.

Bertrand PARMENTIER

L'industrialisation est une étape clef du développement. Dès que celle-ci est engagée, le lieu de production est pratiquement déterminé pour la durée de vie du médicament.

La gouvernance de la santé est organisée en silo, ce qui empêche d'avoir une vue globale de la situation. Or nous devrions tous travailler ensemble pour créer de la valeur sociale, économique et médicale. Le G5 Santé préconise donc de prendre en compte la dimension industrielle, la R&D et la création d'emplois dans la fixation des prix, conformément à l'article 18 de l'accord cadre signé avec le CEPS. La composition de cette instance doit également être rééquilibrée, avec un rattachement au Premier Ministre pour une meilleure coordination des différents enjeux.

Marc de GARIDEL

Dans la pratique, je constate que les dispositions de l'article 18 de l'accord cadre signé avec le CEPS semblent abandonnées et que le PLFSS demande des efforts démesurés à l'industrie.

Bertrand PARMENTIER

Le CEPS est rattaché au Ministère de la Santé. Or la priorité de ce dernier est d'équilibrer les dépenses de l'Assurance Maladie.

Les médicaments représentent 15 % des dépenses de l'Assurance Maladie mais, pour la cinquième année consécutive, nous sommes mis à contribution à hauteur de 50 %. La création de valeur s'inscrit forcément dans la durée, alors que le PLFSS est annuel. Comment conjuguer ces différents horizons de temps ? A force de vivre d'expédients à court terme, nous risquons de briser tout notre potentiel.

Il me semble important de rappeler quelques chiffres. En France, 20 % de l'effort de R&D est réalisé par les industries de santé. Or celles-ci bénéficient d'une enveloppe de 600 millions d'euros au titre du Crédit Impôt Recherche. Ce dernier ne doit pas être remis en cause. Toutefois, il doit être mis en perspective par rapport aux taxes spécifiques que supporte le secteur pharmaceutique et qui s'élèvent à un milliard d'euros. Pour 2017, la contribution attendue par le PLFSS est de 2 milliards.

Nous suggérons que l'enveloppe des crédits CSIS soit portée de 40 à 200 millions d'euros et qu'elle soit fléchée pour accompagner le développement de la filière, en prenant en compte l'ensemble des dimensions.

Marc de GARIDEL

Benjamin Leperchey, les propositions du G5 Santé vous paraissent-elles réalistes ?

Benjamin LEPERCHEY

Je précise que le CEPS n'est pas rattaché au Ministère de la Santé mais personnellement aux Ministres chargés de l'économie, du budget et de la santé. A mon avis, son rattachement au Premier Ministre n'aurait qu'un impact marginal. Par ailleurs, sa composition reflète l'objectif de réalisation d'économies qui est inscrit dans la loi.

Le PLFSS traduit la volonté du gouvernement de retrouver l'équilibre des finances publiques. Par rapport aux années précédentes, les grandes masses financières sont assez comparables. Le secteur des médicaments contribue effectivement plus que ce qu'il représente dans les dépenses. Il n'est toutefois pas le seul dans ce cas.

Dans un cadre budgétaire contraint, l'augmentation des crédits CSIS nécessiterait la réalisation d'économies par ailleurs. En outre, ceux-ci représentent déjà une part non négligeable des investissements déclarés.

Marc de GARIDEL

L'Italie devient un acteur majeur de la production en Europe. Le Premier Ministre, Matteo Renzi a décidé de faciliter les investissements dans le secteur de la santé, qu'il juge stratégique, et de raccourcir les délais d'approbation des médicaments.

Benjamin LEPERCHEY

Je ne connais pas le détail des dispositions qu'il souhaite mettre en œuvre mais, dans ce domaine, l'enjeu est de réussir à proposer un avantage compétitif tout en respectant le droit européen.

Philippe LAMOUREUX, Directeur Général du LEEM

L'enveloppe globale du PLFSS est effectivement assez comparable à celle des années précédentes mais des évolutions majeures sont mises en œuvre à l'intérieur de ce cadre. L'innovation va désormais supporter l'essentiel des efforts, ce qui ne constitue pas forcément un excellent message pour l'avenir.

Pour ma part, je suggérerai au G5 Santé d'introduire dans ses propositions le rattachement de la Direction de la Sécurité Sociale au Ministère des Finances. Ainsi, nous pourrions enfin disposer d'un vrai Ministère de la Santé qui défende nos intérêts.

Marc de GARIDEL

Pierre Charbonnier, la configuration sociale française est-elle un obstacle au développement de l'activité ?

Pierre CHARBONNIER

Nous sommes confrontés à une demande très volatile dans les pays émergents. Nous sommes donc favorables à toutes les mesures qui pourraient rendre le marché du travail plus fluide et nous offrir davantage de flexibilité dans l'organisation de notre production.

Bertrand PARMENTIER

Lors du vote des lois Aubry, l'industrie a réalisé des gains de productivité conséquents pour financer le passage des 39 aux 35 heures. Ils nous ont donné un avantage pendant quelques années mais le reste du monde nous a rattrapés. Une adaptation de notre environnement réglementaire et social paraît désormais indispensable pour préserver notre compétitivité et permettre la création d'emplois.

Etienne BALMER, Agence France Presse

La création de nombreuses biotechs constitue-t-elle un message d'espoir pour l'avenir de la bioproduction en France ? Craignez-vous qu'elles partent à l'étranger ?

Bertrand PARMENTIER

La plupart des biotechs rencontrent des difficultés au moment de leur deuxième refinancement. De ce point, les Etats-Unis bénéficient d'un réel avantage compétitif.

Eric POSTAIRE, Cité du Médicament, Faculté de Pharmacie de Paris

Depuis ce matin, je suis très surpris que personne n'évoque la question des brevets.

Marc de GARIDEL

Les brevets constituent un principe de base de l'innovation, que nous prenons pour acquis. Votre remarque est néanmoins intéressante, car un certain nombre d'évolutions sont attendues sur le sujet en 2017.



Quelles réformes pour le système de santé de demain ?

Participant à cette table ronde :

- *Jean-Luc Bélingard, Président-Directeur Général de bioMérieux et Président de la Féfis*
- *Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi*
- *Agnès Buzyn, Présidente de la Haute Autorité de Santé*
- *Marc de Garidel, Président du G5 Santé, Président d'Ipsen*
- *Thomas London, Directeur associé de McKinsey*
- *Valérie Paris, Analyste des politiques de Santé, OCDE*
- *Maurice-Pierre Planel, Président du Comité Economique des Produits de Santé*

Eric BRUNET

Marc de Garidel, pouvez-vous nous apporter quelques précisions sur le livre blanc élaboré par le G5 Santé ?

Marc de GARIDEL

Nous vous avons distribué ce document, dont l'objectif est de contribuer à la réflexion sur l'évolution de notre système de santé. Celui-ci a été très performant mais commence à montrer des signes d'essoufflement.

Entre 2000 et 2010, l'industrie pharmaceutique a été très critiquée pour son manque d'innovation. Nous constatons que celle-ci est de nouveau une réalité, qui s'accélère. Pour que les progrès se traduisent dans la prise en charge des patients, nous devons toutefois sortir d'une logique à court terme. Celle-ci, qui se traduit dans le PLFSS 2017, risque de mettre en danger l'accès aux soins.

Nous avons regroupé 20 propositions autour de quatre thèmes. Nous allons en aborder quelques-unes au cours de cette table ronde.

Eric BRUNET

Parmi les propositions de ce livre blanc, lesquelles souhaiteriez-vous voir mises en œuvre, Olivier Brandicourt ?

Olivier BRANDICOURT

L'un des enjeux est de réussir à financer l'innovation malgré des budgets contraints, en Europe mais également aux Etats-Unis. Nous sommes également confrontés à des solutions totalement nouvelles, notamment avec la thérapie génique. Pour les prendre en compte, le G5 Santé propose de mettre en place un prix conditionnel, transitoire, ce qui me semble une piste intéressante. Il existe déjà des initiatives en France mais l'objectif serait d'aller plus loin et de fixer un cadre plus pérenne.

La convergence des agences d'évaluation européennes serait également souhaitable. Aujourd'hui, des entités existent dans chaque pays. Elles appliquent des méthodologies de valorisation qui ne sont pas unifiées.

Eric BRUNET

Cette harmonisation est-elle envisagée par les Etats ?

Olivier BRANDICOURT

Elle est évoquée depuis quelques années mais la réflexion n'a, pour le moment, débouché sur rien de concret.

Je peux vous citer un exemple de conséquences de l'absence de système commun. Les PCSK9, qui ont été découverts par des équipes de Necker, vont révolutionner la pratique de la médecine cardiovasculaire, en permettant d'aller bien au-delà des statines dans la lutte contre le mauvais cholestérol. Ils ont été approuvés en Allemagne, au Royaume-Uni et en Espagne mais ne sont toujours pas remboursés dans notre pays. Nous pouvons nous demander si la France est en capacité de valoriser ses propres innovations.

Eric BRUNET

La gouvernance semble être au cœur de la réflexion du G5 Santé ?

Jean-Luc BELINGARD

Le système de santé français reste de qualité mais l'OCDE ne le place plus qu'en huitième position. Au-delà de ce classement, nous pouvons reconnaître qu'il est fragilisé. Or les opportunités sont considérables. Les pistes technologiques n'ont jamais été aussi riches. Les perspectives d'innovations sont extrêmement prometteuses. Nous méritons donc une gouvernance à la hauteur des enjeux. Malheureusement, nous constatons que les décalages tendent à se creuser.

Eric BRUNET

Agnès Buzyn, avez-vous pris connaissance des propositions du G5 Santé ?

Agnès BUZYN

Je ne les ai pas encore lues en détail mais je pense avoir compris la philosophie générale de la démarche.

L'industrie pharmaceutique n'est pas le seul secteur d'activité à connaître de profondes mutations. Nous sommes confrontés à d'autres bouleversements. La démographie médicale nous impose de repenser la prise en charge des patients. La population est vieillissante et souffre de pathologies à la fois multiples et chroniques. Pour assurer durablement l'accès à des soins de qualité, nous devons trouver un équilibre capable de préserver notre système de santé.

Des évolutions sont évidemment nécessaires, notamment dans le domaine de l'évaluation. La HAS porte toutefois un regard différent de celui des industriels. Elle est à la fois garante de l'accès aux innovations pour le plus grand nombre et de la sécurité des malades. Cette dernière est essentielle et justifie la rigueur dont nous devons faire preuve.

Eric BRUNET

A votre avis, pourquoi les industriels de la santé ont une image aussi controversée en France ? Nous sommes dans une relative singularité, car cette appréciation ne se retrouve généralement pas à l'étranger.

Agnès BUZYN

Le débat a été simplifié à outrance en France. Nous devons collectivement y réintroduire de la pédagogie, car la question du prix de l'innovation, qui est largement abordée en ce moment, est extrêmement complexe.

Nous avons besoin d'innovations incrémentales. Celles-ci sont indispensables à l'amélioration continue de la qualité et de la quantité de vie. Pour autant, elles ne constituent pas forcément des innovations majeures, justifiant une ASMR I. Si nous parvenions à trouver un accord sur ce sujet, nous pourrions avancer plus sereinement.

Olivier BRANDICOURT

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous sur l'existence d'une exception française. La réputation des laboratoires pharmaceutiques est malheureusement mauvaise partout. La santé est considérée comme un droit fondamental, qui ne doit donc pas devenir marchand. Notre industrie ne devrait pas faire de profit.

Maurice-Pierre PLANEL

Cette mauvaise image ne touche pas que les industriels, comme en témoignent des articles encore parus dans la presse il y a quelques jours. Elle touche le médicament en lui-même et les autorités publiques qui s'en préoccupent. Les quelques accidents sanitaires survenus au cours des dernières années n'y sont probablement pas étrangers.

Eric BRUNET

Nous avons également une part de responsabilité, en diffusant des messages trop simplistes. Les citoyens en tirent une vision assez naïve des enjeux qui touchent l'industrie pharmaceutique.

Jean-Luc BELINGARD

La question de l'image de nos entreprises n'est pas centrale. Dans l'ensemble, nos produits ne sont pas mis en cause. Tous les jours, les patients en observent le bénéfice. Notre principal objectif est donc de favoriser la mise en place d'une gouvernance facilitant l'accès au marché.

Thomas LONDON

Changer le système de santé suppose de modifier les comportements et les mentalités. Tant que la majorité de la population sera convaincue que notre dispositif reste le meilleur du monde, comment pouvons-nous lui faire admettre des évolutions fondamentales ? Nous n'y parviendrons pas sans beaucoup de pédagogie. Certaines conditions préalables ne sont pas encore remplies. Nous devons d'abord définir une vision à long terme et dresser un constat sans concession de la réalité actuelle.

Marc de GARIDEL

Si certains pays facilitent l'accès aux innovations, les patients iront s'y faire soigner. Aujourd'hui, les informations circulent très vite.

Quelques indicateurs traduisent déjà une dégradation de la qualité des soins dans notre système de santé. L'arrivée des nouvelles technologies et des nouveaux traitements va accroître les tensions. Le PLFSS ne peut pas résoudre des problèmes de fond. Les politiques de court terme débouchent souvent sur des catastrophes. Nous devons engager de véritables réformes.

Eric BRUNET

Valérie Paris, vous analysez les systèmes et politiques de santé depuis des années au sein de l'OCDE. Confirmez-vous cette dégradation de la situation ?

Valérie PARIS

Un tel diagnostic est difficile à poser. Les classements sont toujours très complexes à effectuer.

Eric BRUNET

Nous n'avons pas la culture de l'évaluation en France, comme nous le constatons aussi avec le rejet du classement de Shanghai pour les universités.

Valérie PARIS

La situation est probablement plus compliquée en ce qui concerne la santé.

Eric BRUNET

L'évaluation des établissements de soins existe depuis longtemps dans de nombreux pays, comme l'Allemagne. Nous avons des difficultés à nous y résoudre en France.

Valérie PARIS

Beaucoup de progrès ont été réalisés, même si je reconnais que nous ne sommes pas très en avance dans ce domaine.

Agnès BUZYN

La HAS certifie les établissements de santé, avec 700 experts qui les accréditent ou non. Nous devons cesser de nous autoflageller et de répéter que la France ne sait pas s'évaluer.

Eric BRUNET

La certification n'est pas tout à fait l'évaluation.

Agnès BUZYN

Elle constitue néanmoins une étape importante, dont tous les pays sont loin de disposer.

S'agissant des classements, les résultats de la France ne seront pas parmi les premiers si la prévention est considérée comme un critère majeur. En revanche, nous serons en tête si la priorité est donnée à l'accès aux soins. Je ne dis pas que rien ne doit être changé mais, à l'inverse, tout ne doit pas être remis en cause. Nous avons des atouts formidables, notamment dans le domaine de la cancérologie.

Eric BRUNET

Le contribuable français soutient largement le système de santé. Il est donc normal que celui-ci soit efficient.

Olivier Brandicourt, Avez-vous le sentiment que des rendez-vous ont été manqués au cours des dernières années ?

Olivier BRANDICOURT

Nous n'avons pas bénéficié des effets du séquençage du génome humain aussi rapidement que nous l'avions envisagé. En termes d'innovation, nous avons donc connu une traversée du désert pendant 10 ou 15 ans. Nous disposons désormais de toutes les technologies nécessaires et les avancées devraient être extrêmement rapides. La médecine va être profondément bouleversée. Les propositions du G5 Santé visent à se donner les moyens de financer ces changements, en réalisant des économies là où elles sont possibles. Nous avons notamment des progrès à réaliser dans le développement de l'ambulatoire.

Agnès BUZYN

La réalisation d'économies ne signifie pas que nous devons augmenter le budget consacré aux médicaments. Certaines innovations doivent être impérativement financées. Pour d'autres, nous pourrions avoir un regard plus critique sur ce qu'elles apportent réellement aux malades. A la HAS, nous examinons chaque dossier de manière approfondie. En accomplissant cet exercice, nous constatons que les valeurs ajoutées peuvent être très diverses. Notre discours ne doit pas être trop général.

Jean-Luc BELINGARD

Toutes les situations pathologiques sont d'origine multifactorielle. Le parcours de soins du futur, qui mettra le patient au centre du dispositif, permettra d'en prendre toute la mesure. A mon sens, la gouvernance actuelle ne tire pas les conséquences de ces évolutions. Le PLFSS est en décalage total avec ce que nous devons mettre en œuvre. Une approche pluriannuelle sera indispensable. Le G5 Santé préconise également de renforcer l'implication des acteurs, afin de prendre en compte le caractère multidimensionnel de la médecine de demain.

Eric BRUNET

Qui assure la gouvernance actuelle selon vous ?

Jean-Luc BELINGARD

Elle est dispersée, à l'image de nos quatre tutelles. Nous avons besoin d'une vision globale.

Marc de GARIDEL

Pour les pathologies bénignes, le parcours de soins pourrait être assoupli. La responsabilité pourrait en être confiée aux pharmaciens. Des marges de manœuvre seraient ainsi récupérées pour le financement des innovations de rupture. Ces modes de fonctionnement existent dans d'autres pays et ne remettent pas en cause la sécurité des patients. Des expérimentations pourraient au moins être menées.

Eric BRUNET

Thomas London, la gouvernance est-elle plus simple dans d'autres pays ?

Thomas LONDON

Je ne sais pas. Les tensions entre les considérations budgétaires et sanitaires me paraissent inévitables. La France présente, en revanche, des spécificités dans l'articulation entre la ville et l'hôpital. Ces deux univers fonctionnent en silo, ce qui complique évidemment la mise en place de parcours de soins à la fois efficient d'un point de vue économique et performant pour la prise en charge des patients.

Valérie PARIS

L'OCDE a publié un rapport sur la diversité des modes de financement, qui peuvent prendre la forme de rémunérations en fonction de la performance, de forfaits pour des épisodes de soins ou la prise en charge de pathologies chroniques, etc. La nouveauté tient surtout au développement des indicateurs de qualité et de suivi.

Eric BRUNET

Comment définiriez-vous le système de santé français en quelques mots ?

Valérie PARIS

Par rapport à beaucoup de pays, nous bénéficions d'une excellente couverture et d'un large accès aux soins. Nous conservons également une grande liberté de choix, à la fois pour les patients et pour les praticiens.

Les inégalités sont toutefois importantes, même si la population n'en a pas forcément conscience. L'appréciation est aussi assez contrastée en ce qui concerne la pertinence des soins. Cette situation n'est pas imputable à l'industrie mais tient essentiellement à la qualité des pratiques médicales.

La situation me semble donc globalement satisfaisante mais avec des marges de progrès.

Agnès BUZYN

Nous souffrons de l'absence de système d'information partagé en médecine ambulatoire. Nous avons besoin de données médicales pour suivre l'amélioration des pratiques professionnelles. Or nous ne disposons que des données de l'Assurance Maladie, qui ne portent que sur le remboursement. Elles ne permettent pas de décrire les pratiques. D'autres pays, comme la Suède, ont mis en place des dispositifs plus complets et plus performants.

Eric BRUNET

Qu'en pensez-vous, Maurice-Pierre Planel ?

Maurice-Pierre PLANEL

Je voudrais évoquer les contrats de partage de risque. Ils ont été peu développés en France et, du point de vue du CEPS, le bilan est extrêmement décevant. Les données sont probablement insuffisantes pour effectuer un suivi. Ces dispositifs ont en outre été mis en œuvre dans des contextes qui n'étaient pas favorables, pour sortir temporairement de situations qui paraissaient bloquées. Enfin, lors de leur dénouement, la puissance publique n'a pas forcément bénéficié de la totalité des sommes qui auraient été dues. Les expériences n'ont pas été concluantes. Néanmoins, il me semble que nous devons poursuivre les expérimentations.

Philippe LAMOUREUX, Directeur Général du LEEM

Ces contrats, qui sont considérés comme des solutions d'avenir dans de nombreux pays, vont devenir pratiquement inexistantes. Les conditions sont en effet de plus en plus restrictives.

Sylvie ABBADIE, Pierre Fabre

Une harmonisation européenne permettant de réduire les délais d'accès au marché des médicaments innovants en France est-elle envisagée ? La HAS travaille-t-elle sur ce sujet ?

Agnès BUZYN

Lorsque les médicaments sont innovants, les patients peuvent en bénéficier *via* l'ATU. Ce dispositif place la France en très bonne position en termes de délais d'accès aux malades. En ce qui concerne le remboursement, la HAS instruit 90 % des dossiers en moins de 150 jours et la grande majorité d'entre eux en moins de 100 jours. Les délais dépendent aussi des industriels. Ensuite, les négociations peuvent effectivement durer. Tout dépend de la capacité des parties à parvenir à un accord.

Depuis une dizaine d'années, l'Europe tente d'harmoniser l'évaluation des produits. Même si des difficultés sont liées à la diversité des institutions, cette démarche reste envisageable lorsqu'il s'agit d'apprécier le bénéfice-risque intrinsèque des produits, indépendamment du système de santé. Toutefois, la valeur ajoutée de ceux-ci dépend également de l'environnement organisationnel et financier. Dans ce domaine, l'analyse ne peut être que nationale. En France, accéder au remboursement signifie accéder à la totalité du marché. Des garanties doivent donc être prises en termes de soutenabilité des dépenses.

Olivier BRANDICOURT

Parvenir à un accord sur une même approche méthodologique représenterait déjà une avancée. Les spécificités des pays pourraient être prises en compte dans un second temps.

Agnès BUZYN

De toute façon, la Commission Européenne nous impose d'avancer rapidement sur le sujet. La HAS est favorable à une harmonisation. Un préalable sera néanmoins de s'assurer que tous les pays sont en capacité de proposer la même qualité d'évaluation. Or dans certains d'entre eux, les institutions en charge de cette activité ne sont composées que de quelques personnes.

Christian PARRY, STAGO

La Commission Européenne a lancé une consultation publique sur le sujet. Elle privilégie malheureusement une approche globale, qui pourrait être très pénalisante pour les PME, notamment dans les domaines du dispositif médical et du diagnostic *in vitro*.

Agnès BUZYN

L'approche retenue par la Commission Européenne est effectivement celle du médicament. Nous avons alerté sur le fait que l'industrie du dispositif médical n'était pas mûre pour entrer dans ce modèle.

Christian PARRY, STAGO

Nous sommes extrêmement attentifs à ce qu'aucun amalgame ne soit fait entre les différents secteurs.

Eric BRUNET

Marc de Garidel, je vous laisse conclure cette table ronde.

Marc de GARIDEL

J'invite simplement tous les participants à prendre connaissance des propositions de notre livre blanc, que nous présenterons aux candidats à l'élection présidentielle.



Conclusion

Pascal FAURE

Directeur Général des Entreprises, MINEFI

Je suis très heureux d'être parmi vous ce soir. Les industries de santé sont évidemment stratégiques pour notre pays. Elles représentent un pilier essentiel de notre économie, avec 75 milliards d'euros de chiffre d'affaires et environ 200 000 emplois. Ce secteur est extrêmement dynamique, avec des investissements massifs dans la R&D.

Au cours de l'été, j'ai eu l'occasion d'échanger longuement avec Benoît Vallet. Il m'a présenté un certain nombre d'enjeux, notamment sur le développement des liens entre le numérique et la santé. Nos industries ne doivent pas rester à l'écart de ce mouvement, si elles veulent maintenir durablement leur compétitivité.

La « solution » Médecine du Futur repose sur un comité de pilotage largement ouvert. Il travaille depuis pratiquement un an et doit présenter une feuille de route d'ici à la fin de l'année. Les industries de santé devront évidemment jouer un rôle majeur dans la réponse à tous les nouveaux défis.

Je sais que vous avez le souci d'améliorer en permanence l'excellence de votre filière. Quelques positions peuvent sembler s'éroder mais nous en sommes en capacité de réagir. Les tables rondes auxquelles nous avons assisté depuis ce matin ont mis en avant nos atouts, notamment notre capacité d'exportation, notre capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs y compris autour de partenariats public/privé et notre capacité à innover.

Je tiens à vous assurer de la mobilisation de tous les acteurs de l'Etat pour vous accompagner. Notre soutien est actuellement de l'ordre d'un milliard d'euros. Ces efforts seront poursuivis dans le cadre du programme d'investissements d'avenir. J'espère qu'ils permettront de consolider les positions de la France. Nous connaissons votre dynamisme et sommes confiants sur le fait que vous saurez répondre à ces enjeux.